

## VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mercredi 27 novembre 2019, sous la Présidence de Monsieur THIBAUD GUILLEMET, Maire, a :

- Installé un nouveau conseiller municipal
- Approuvé la révision des statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptations pour Handicapés
- Adopté la décision modificative n°3.
- Autorisé M. le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du Budget Primitif 2020
- Attribué des subventions aux associations
- Réaménagé l'emprunt garanti à la société 3F
- Voté divers tarifs
- Approuvé les pertes sur créances irrécouvrables
- Adopté la décision modificative n°1 du Budget Sauvières
- Accepté une remise gracieuse
- Autorisé M. le Maire a signé une convention avec ANTAI
- Autorisé M. le Maire a signé un avenant avec SFR pour la fibre optique
- Demandé des subventions pour le dispositif de vidéoprotection
- Autorisé M. le Maire a signé une convention avec le SIAM
- Pris acte du rapport annuel de la SMAEP
- Autorisé M. le Maire a signé une convention avec ENEDIS
- Créé des postes
- Approuvé la participation de la Ville au dispositif VELIGO
- Autorisé M. le Maire à signer une convention pour le groupement de commandes avec Marne et Gondoire pour la vidéo protection
- Approuvé la mise en œuvre du permis de louer
- Accepté les modalités de remboursement pour un séjour collectif
- Adopté la tarification pour le Marché de Noël
- Autorisé M. le Maire à signer une convention pour l'occupation du studio de conception musicale
- Approuvé la participation de la Ville au BAFA
- Demandé une subvention au Département
- Approuvé le barème national des participations familles
- Pris acte du rendu compte marchés publics
- Autorisé la dérogation aux ouvertures dominicales
- Acquis la propriété 1, Rue du Port à Thorigny sur Marne, cadastré section AM 392
- Acquis la propriété 21, place du Général Leclerc cadastrée section AM n° 74 et AM 75
- Acquis la propriété 1, Rue Jean Jaurès, cadastrée section AL n° 518 et 705
- Acquis la propriété 3 Rue Louis Martin cadastrée section Z n° 218
- Acquis la propriété cadastrée section AE n°40
- Acquis la propriété située au lieu-dit « Les Bordes » cadastrée section AN n° 385
- Autorisé M. le Maire à lancer la procédure de désaffectation du 25 rue des Bordes
- Voté une motion sur la sécurité, pour des effectifs de police nationale supplémentaires
- Voté une motion sur le Pont en X

LA SEANCE EST LEVEE A 20H45.